

Énergies marines. Un appel à Macron



À l'initiative du député finistérien Didier Le Gac, des députés de toutes sensibilités politiques et les acteurs de la filière, ont décidé de lancer un appel au Président de la République en faveur des énergies marines renouvelables (EMR). « C'est (...) l'État, et lui seul, comme l'a rappelé le Président de la République à Quimper le 21 juin dernier, qui a la capacité de pérenniser la filière en planifiant dès maintenant les futurs projets et en donnant de la visibilité et des tarifs », affirment les signataires de cet appel. « Sans cette implication de l'État, aucun nouveau parc ne verra le jour d'ici 2030 ».